

PRÉFACE

« L'Église est communauté fraternelle ou elle n'est pas. » Quelle force d'évidence, pour tout lecteur du Nouveau Testament, dans cette affirmation ! Mais combien souvent aussi, en regard de la réalité, quelle contre-évidence ! Faut-il alors simplement constater le gouffre entre « alors » et « maintenant », entre l'Église dans sa vérité et l'Église de fait, et résigner ?

L'auteur de ce livre, rendu accessible aujourd'hui au lecteur francophone, a donné une réponse à cette question non seulement par ses publications – il était professeur de théologie à l'Université de Munster/Westphalie, avant de devenir évêque luthérien d'Oldenburg – mais également et surtout par l'engagement de sa vie. W. Stählin (1883-1975) a fait partie, après la première guerre mondiale, du Mouvement de Berneuchen (auquel participait aussi Paul Tillich), qui devait conduire à la création, en 1931, d'une communauté fraternelle, la Confrérie Saint-Michaël, aujourd'hui présente, outre dans les deux Allemagnes, en Suisse, en Autriche, aux Pays-Bas et jusqu'en France, en Alsace. W. Stählin en fut l'un des fondateurs.

Une confrérie n'est pas une communauté de vie comme elles sont nombreuses dans l'Église catholique et comme elles ont surgi également dans le protestantisme ces dernières décennies, renouant avec la longue tradition de l'Église universelle interrompue, pour des raisons aujour-

d'hui largement dépassées, au moment de la Réforme du XVI^e siècle. À la différence de celles-ci, une confrérie unit dans une même famille spirituelle des chrétiens, mariés et célibataires, de différents métiers et professions, de diverses conditions, dispersés à travers un pays, mais liés par une même règle de vie spirituelle ; c'est une sorte de tiers ordre. La Confrérie Saint-Michaël est une confrérie d'hommes, mais il y a des amorces en vue de son élargissement à des femmes. Ce qu'on lira dans l'écrit de W. Stählin pourra être actualisé sans autre dans la ligne de cette évolution récente.

Mais ce livre n'est pas simplement l'auto-présentation d'une confrérie particulière ; il concerne la communauté fraternelle en tant que telle, comme elle peut exister sous différentes réalisations particulières. Il a ainsi une portée générale, même si son intérêt particulier tient à ce que ses développements sont portés par une confrérie existante.

Le sens d'une confrérie qui toujours, à la différence de la secte, se situe dans l'Église, est exprimé d'une manière frappante dans cette phrase de la Charte de la Confrérie Saint-Michaël : « Nous ne pouvons participer à la construction de l'Église que si nous vivons nous-mêmes l'Église ». La distance indiquée ci-dessus entre l'Église selon sa vocation et l'Église dans sa réalité empirique ne peut être surmontée par des critiques ou des motions – elles sont relativement faciles et ne font pas souvent avancer les choses –, mais seulement là où des hommes et des femmes, avec toutes leurs limites et leur faillibilité, vivent l'Église de manière concrète. C'est là la vocation d'une confrérie, c'est celle de la Confrérie Saint-Michaël en particulier que W. Stählin, avec d'autres, a contribué à marquer de manière décisive.

Le fait communautaire prend aujourd'hui à la fois une actualité et une urgence nouvelles.

Actualité : Non seulement certaines communautés monastiques, mais aussi des communautés d'accueil, temporaires ou à vie, ainsi que des confréries ou des tiers ordres connaissent une vitalité et un rayonnement croissants, étant manifestement perçus comme des signes d'Église dans un monde qui a quelquefois mal à l'Église et qui en même temps est en mal de l'Église véritable.

Urgence : La détresse qui a conduit à la fondation de la Confrérie Saint-Michaël et d'autres communautés fraternelles demeure ; l'Église est loin d'être toujours communauté fraternelle. Elle doit devenir ce qu'elle est par vocation.

Il est vrai que dans le catholicisme, avec Vatican II, s'esquisse, jusque dans les communautés locales, le visage d'une Église comprise comme peuple de Dieu et engagée dans la voie de la communauté fraternelle. Mais ni les communautés monastiques et ordres religieux, ni d'autres communautés particulières n'en perdent pour autant leur signification : elles correspondent à la fois à des vocations particulières au sein de l'Église et sont des lieux exemplaires, des modèles où, comme le dit W. Stählin, est réalisé substitutivement pour l'Église ce qui est sa vocation fondamentale : être communauté fraternelle dans le sens de tout le peuple de Dieu, peuple de frères en Christ parce que frères du Christ. Les communautés particulières ainsi que les tiers ordres veulent être dans l'Église des ferments de communion fraternelle.

Pour le protestantisme il est particulièrement urgent de retrouver la dimension communautaire de l'Église. Il est marqué par le XIX^e siècle qui, aboutissement du siècle des lumières, avait vidé l'Église de sa substance dans bien des secteurs au nom d'un individualisme et aussi d'un spiritualisme qui s'accordaient mal avec la vie de la première communauté de Jérusalem décrite dans Actes 2,42 : « Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres et

à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. »

Cette description a plus qu'une simple portée historique, elle est indicative des « caractères » permanents de l'Église une, sainte, catholique (universelle) et apostolique qu'avec le Symbole de Nicée toute la chrétienté confesse sur la terre.

Dans le protestantisme tel qu'il s'est développé, non seulement dans la ligne de la Réforme du XVI^e siècle mais aussi en rupture avec elle, « l'enseignement des apôtres » était magnifié – le protestantisme n'est-il pas l'Église de la Parole ? – mais la réalité communautaire de l'Église et la vie eucharistique étaient peu pratiquées, ce qui a entraîné une déperdition de sa vie ecclésiale. Mais qu'est la Parole sans le Sacrement et son impact dans la vie fraternelle de l'Église ? Sans ces prolongements la Parole elle-même dépérit, tombant dans l'intellectualisme ou le moralisme ou le psychologisme ou étant confondue avec un programme d'action sociale et politique ou une idéologie. Luther savait que sola scriptura est tota scriptura, solus Christus totus Christus ; le protestantisme après lui est rarement resté à cette hauteur de plénitude qui est la marque même de la catholicité de l'Évangile comme de l'Église. Et cet appauvrissement est la cause de certaines défaillances du protestantisme.

Comme souvent dans l'histoire, des remèdes apparaissent dès que sont perçues les carences. En Allemagne les ecclésiololes, petits groupes fraternels préconisés par l'Alsacien Ph. J. Spener dès le XVII^e siècle, la Communauté des Frères Moraves fondée à Herrnhut par Zinzendorf au XVIII^e siècle, d'une manière générale le piétisme et le mouvement de réveil au XVIII^e et au XIX^e siècle sont des réponses, très partielles souvent à ce qui manque à l'Église officielle. En France, où le protestantisme ne fait surface, après la longue période de persécution, qu'à l'approche de la Révolution avec l'Édit

de tolérance de 1787, le Réveil du XIX^e siècle, nourri en particulier du méthodisme anglo-saxon mais influencé également par Herrnhut, marque assez fortement les Églises de la Réforme. Les Maisons de diaconesses créées à cette époque en Allemagne et en France, et les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, présentes bien au-delà de l'Europe, sont des signes du renouveau spirituel et communautaire qui s'esquisse. Le XX^e siècle, ébranlé par les deux guerres mondiales, a vu naître, et ce dès le lendemain de la première guerre, les premières communautés et également les confréries dont le mouvement se continue et s'étend jusqu'à ce jour. Elles ont contribué de façon déterminante à réinsérer le protestantisme dans la continuité de l'Église ancienne et médiévale dans ses expressions authentiquement évangéliques. Toutes ces communautés, confréries, compagnonnages ont largement favorisé un renouveau spirituel et ecclésial. Il est cependant encore moins vaste que celui qui traverse l'Église catholique depuis Vatican II. Beaucoup reste à faire.

La réalité communautaire de l'Église ne doit pas devenir un nouveau slogan. Car, comme le montre le passage cité d'Actes 2,42, la communauté ne se constitue que là où est attesté l'évangile apostolique, où est rompu le pain de l'eucharistie et où les miettes de ce pain, c'est-à-dire les fruits de la communion avec le Seigneur et entre frères, sont partagés avec les pauvres, les publicains et les gens de mauvaise vie, les « petits » avec qui Jésus, de son vivant sur terre, avait communion de table, où enfin montent à Dieu les prières des hommes. Il n'y a communauté fraternelle (koinonia) que là où il y a, suivant la triade développée par W. Stählin, la martyria, la leitourgia et la diakonia – le témoignage, la vie liturgique et l'entr'aide fraternelle.

Il y va, aujourd'hui comme hier, de l'Église comprise comme signe du Royaume de Dieu et non comme institution ayant sa fin en elle-même. Mais l'Église ne peut rester l'objet d'une doctrine ou de réflexions théologiques. Pour importante et même essentielle que soit la juste doctrine de l'Église, celle-ci a besoin de se réaliser. C'est dans la réalisation, dans la concrétion de l'Église que la doctrine prend tout son poids ; l'une éclaire et stimule l'autre. Il faut pour cela des lieux, des groupes où peut se vivre, avec des accentuations variées, la plénitude de l'Église. Le travail de W. Stählin donne l'arrière-plan historique, théologique et vécu de l'Église comme communauté fraternelle ; il constitue ainsi un puissant appel à la réalisation de l'Église.

G. Siegwalt

Remarques :

1. La traduction du pasteur R. Wolff, dont les lecteurs lui sauront gré, supprime les rares références bibliographiques apparaissant, dans l'édition allemande, ici et là en bas de pages : elles ne représentent aucun intérêt pour le lecteur français, étant généralement faites à des articles de revues d'un accès difficile ou à des livres en allemand peu connus. Par ailleurs, elle omet quelques rares et brefs passages soit parce qu'ils sont pratiquement intraduisibles, jouant par exemple avec des termes dont il n'existe pas d'équivalent en français, soit parce qu'ils se réfèrent de manière inintéressante pour un lecteur d'ailleurs, à la situation des Églises en Allemagne. Ces quelques raccourcissements et omissions n'altèrent en rien le sens de l'ensemble de l'écrit.

2. Nous sommes heureux que cette publication puisse se faire en co-édition entre un éditeur protestant et un éditeur catholique. Si l'auteur est protestant, la portée œcuménique de son travail tombe sous le sens. On peut signaler que la Confrérie Saint-Michel unit des luthériens, des réformés et également quelques membres venant d'Églises libres et quelques vieux-catholiques. En ce qui concerne la Confrérie, tout chrétien baptisé qui accepte sa règle et participe à ses offices, peut en faire partie.

Des remerciements particuliers sont dus à l'éditeur allemand, le Johannes Stauda Verlag de Kassel, à la famille de W. Stählin pour la cession gratuite des droits de traduction, ainsi qu'à Mme J. Guerrier pour la correction des épreuves.